

## Scène nationale : liberté et création... provoquer une réflexion

Michel Rostain, directeur de la Scène nationale, Dominique Abensour, directrice du Centre d'Art contemporain, Catherine Le Bailly, juriste, et Mona Guichard, représentant le Centre d'Art dramatique de Lorient, ont débattu devant un public relativement nombreux, vendredi soir, au Pavillon, de « L'Art et ses lois ». Une conférence très en rapport avec la pièce d'Eric Vigner : « Brancusi contre Etats-Unis », dont c'était la dernière représentation quimpéroise.

### Une réflexion

Michel Rostain va s'attacher à provoquer la réflexion quant aux questions que posent aujourd'hui « l'art vivant... », il évoquera les situations nouvelles, très complexes, des artistes et des théâtres, ainsi que le divorce entre ceux-ci et le public.

Puis il parlera des redressements fiscaux qui frappent actuellement plusieurs théâtres français...

Lorsque la volonté politique en faveur de l'art est un peu moins « nette », l'administration fiscale se réveille. La législation dont relèvent les Scènes nationales en France est floue... Nous essayons, nous les responsables, d'inventer quelque chose. Nos



**Conférence au pavillon : Michel Rostain, Dominique Abensour, Catherine Le Bailly et Mona Guichard débattent de l'art et ses lois.**

missions sont d'intérêt public et général ».

Puis il rappellera : « Tous ceux qui ont la charge d'une semblable structure doivent exercer leur travail librement en dehors de toutes censures. Nous ne

devons pas nous soumettre aux lois du commerce... Nous sommes des gens ouverts et attachons une grande importance à la qualité des dialogues que nous engageons avec le public ».

Dominique Abensour remercie quant à elle Eric Vigner, en soulignant l'actualité de « Brancusi contre Etats-Unis ». « Depuis quinze ans j'entends presque quotidiennement les questions qui y sont posées ».

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'art recherche son autonomie. Il n'est plus un ornement du pouvoir.

La directrice du Centre d'Art remonte à Baudelaire, Flaubert, Manet, afin de déterminer cette conquête esthétique de l'art et conclura son parcours par Duchamp Joyce Cage... « Les artistes sont des êtres émancipés et subversifs... ».

« Le public doit se poser des questions quant à la pertinence de l'œuvre ». Elle décerne au passage un diplôme d'incompétence à celui-ci, « souvent en rupture avec la création », et souligne ensuite la complaisance des critiques.

Mona Guichard, collaboratrice d'Eric Vigner, parle ensuite de son expérience des coulisses et évoque la « liberté du spectateur ».

Catherine Le Bailly, juriste, fait état de la législation en vigueur en matière artistique.

**E. F.-D.**